



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II
AUX ÉVÊQUES DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE
DE BOSNIE-HERZÉGOVINE
EN VISITE "AD LIMINA APOSTOLORUM"**

Vendredi 15 janvier 1999

Monsieur le Cardinal,

Chers frères dans l'épiscopat,

1. «Je me suis fait l'esclave de tous [...] Et tout cela, je le fais à cause de l'Évangile, afin d'en avoir ma part» (1 Co 9, 19.23). Je vous salue avec ces paroles de saint Paul, chers pasteurs de l'Église qui est en Bosnie-Herzégovine, qui êtes venus *ad limina Apostolorum* pour rendre visite au Successeur de Pierre.

Je remercie le Cardinal Vinko Puljić pour les paroles cordiales qu'il m'a adressées en votre nom également. Il a rappelé les joies et les espérances, les angoisses et les craintes qui ont marqué la vie de l'Église et de toute votre patrie au cours de cette dernière décennie du second millénaire. Je me suis senti moi aussi proche des événements qui ont eu lieu dans votre région de 1991 à aujourd'hui. A cet égard, je voudrais rappeler la visite pastorale que j'ai pu finalement accomplir les 12 et 13 avril 1997. Celle-ci a été pour moi une expérience inoubliable, qui m'a donné l'occasion concrète de me rendre compte des effets dévastateurs de la guerre et, dans le même temps, de la ferme volonté de la population de retrouver une vie normale. Je ne peux pas non plus oublier les nombreuses interventions du Saint-Siège en faveur de la paix, du pardon et de la réconciliation dans cette région qui, je l'espère, pourra devenir, avec tout le sud-est européen, une sereine demeure de paix, dans le respect de la dignité et des droits de tous.

J'exprime mon admiration pour la force spirituelle avec laquelle vos communautés ecclésiales ont su affronter les grandes épreuves et sacrifices lors du récent conflit, ainsi qu'au cours de cette difficile période de l'après-guerre, pour demeurer fidèles au Christ et à la mission qu'il a confiée à ses disciples de tout temps. Avec vos prêtres, vous avez tout fait «afin de sauvegarder la vérité de l'Évangile» (cf Ga 2, 5), même au prix de la vie.

2. Je voudrais aujourd'hui vous exhorter à poursuivre ce chemin et, à travers vous, je voudrais encourager les prêtres à

poursuivre avec une générosité inlassable leur service à leurs frères, dans la pleine fidélité à leur vocation. En effet, en vertu de l'Ordination sacrée, ils participent à votre ministère; ils sont vos premiers coopérateurs (cf. *Presbyterorum ordinis*, nn. 2 et 4), vos plus proches collaborateurs et conseillers (cf. *ibid.*, n. 7; *Lumen gentium*, n. 28). Le Concile Vatican II met bien en lumière ce rôle particulier des prêtres lorsqu'il rappelle que «tous les prêtres, tant diocésains que religieux, en raison de l'ordre et du ministère, sont articulés sur le corps des évêques et, selon leur vocation et leur grâce, sont au service du bien de l'Eglise entière» (*ibid.*).

Le Concile dit également que les prêtres sont appelés à vivre «avec les autres hommes comme des frères» (*Presbyterorum ordinis*, n. 3). Consacrés entièrement à l'œuvre pour laquelle le Seigneur les a appelés (*Ac* 13, 2), ils agissent «comme des pères dans le Christ» (*Presbyterorum ordinis*, n. 28), modèles du troupeau qui leur a été confié (cf. *1 P* 5, 2-4), prenant soin de tous, sur l'exemple du Seigneur, en particulier des plus pauvres et des plus faibles (cf. *Presbyterorum ordinis*, n. 6).

3. Grâce à Dieu, il ne manque pas dans vos Eglises de vocations à la consécration particulière, tant masculine que féminine. On assiste même à une floraison providentielle. Il s'agit d'un don précieux et d'un grand trésor spirituel pour la communauté chrétienne, grâce auquel les baptisés pourront répondre avec une plus grande générosité à l'appel commun à la sainteté.

Dans la variété des charismes, les personnes consacrées sont appelées à se consacrer entièrement au témoignage évangélique dans les divers secteurs de la vie ecclésiale et sociale. Afin que ce témoignage apporte les fruits espérés, il faut toutefois que les activités apostoliques soient adaptées aux nécessités actuelles de l'Eglise et conduites en pleine communion avec les pasteurs diocésains. Je prie le Seigneur afin que l'élan vital qui a caractérisé l'Eglise qui est en Bosnie-Herzégovine au cours des siècles ne faiblisse pas, mais gagne au contraire en vitalité. Je voudrais rappeler ici la contribution que les religieux, et en premier lieu les frères mineurs franciscains, ont apportée à la sauvegarde de la foi catholique au cours des plus de quatre siècles de l'occupation ottomane. Le souvenir du passé représente un élan prophétique pour rechercher sans cesse des formes adaptées aux temps afin d'aider le peuple chrétien à croître et à mûrir dans la fidélité à l'Evangile et dans la charité, en évitant tout ce qui pourrait porter atteinte à l'unité de l'Eglise, provoquer la confusion ou le scandale parmi les fidèles.

4. Je sais que votre effort pastoral constant vise à faire en sorte que, en continuité avec la grande tradition catholique, tous les agents de la pastorale en Bosnie-Herzégovine appliquent fidèlement les directives du Concile Vatican II et suivent docilement les normes canoniques. Il ne fait aucun doute que l'harmonie des intentions apostoliques et l'étroite collaboration de tous, prêtres, personnes consacrées et laïcs, sous la direction attentive des évêques, portera des fruits abondants de charité et de sainteté. Cela ne bénéficiera pas seulement à l'Eglise, en la projetant avec courage vers l'avenir, mais également à la société civile.

Vénérés frères dans l'épiscopat: vous êtes les principaux responsables de la pastorale ecclésiale: c'est à vous qu'il revient de la diriger, en vertu du mandat évangélique que vous avez reçu avec l'Ordination épiscopale, en pleine communion avec le Successeur de Pierre, héritier d'un «charisme certain de vérité» (Saint Irénée, *Adversus haereses*, IV, 26, 2: *PG* 7, 10, 53). Saint Ignace d'Antioche enseigne que «là où il y a un évêque, il y a l'Eglise» (*Lettre aux Smyrniotes*, VIII, 2). Une œuvre pastorale même intéressante, mais qui n'est pas dans la lignée de ces principes

fondamentaux, risque d'influencer de façon négative le développement sain de tout le corps ecclésial, même si celui qui la promeut est certain d'œuvrer au nom de Dieu, pour le bien des fidèles et de l'Eglise même.

Je souhaite vivement que l'on puisse trouver des solutions sereines et satisfaisantes aux problèmes concernant l'organisation des activités apostoliques. Cela est nécessaire afin que tous les agents de la pastorale mettent, avec un enthousiasme renouvelé, leurs énergies au service de l'Evangile. Au ministère irremplaçable des prêtres, au témoignage prophétique des personnes consacrées doit s'ajouter l'action courageuse des fidèles laïcs, appelés dans votre pays également à une présence audacieuse et incisive, à travers une action fidèle à la doctrine apostolique, avec le soutien du recours fréquent aux Sacrements.

Telle est la vocation de tous les fidèles, quel que soit le secteur auquel ils appartiennent: de l'agriculture ou de l'industrie, du commerce ou des services, de la culture ou de la politique. Certes, leur présence apostolique exige une formation chrétienne adéquate, qui est le fruit d'un engagement constant et systématique.

5. Vénérés frères, en vous écoutant aux cours des rencontres que j'ai eu avec vous à l'occasion de votre visite *ad limina*, j'ai bien compris que le devoir premier de l'Eglise qui est en Bosnie-Herzégovine, après les récentes destructions, consiste à organiser la vie des diocèses et des paroisses. Dans le même temps, il faut continuer à aider les populations locales à reconstruire ce qui a été détruit par la furie de la guerre et leur apporter l'espérance d'un avenir de paix prospère. Je désire vous encourager dans ce devoir difficile qui est parfois entravé par la situation complexe que vit votre pays, situation sur laquelle, malheureusement vous n'avez que peu d'influence. Je connais l'engagement de vos Eglises pour aider toutes les populations à reprendre une vie normale. Continuez à défendre les droits inaliénables de chaque personne et de chaque peuple, comme vous l'avez fait depuis le début du conflit meurtrier qui a semé la haine et la méfiance, et entraîné des morts et des réfugiés, éloignant de régions entières des populations qui y vivaient depuis des siècles.

Comment ne pas souffrir à la seule pensée que le nombre des catholiques a été réduit de plus de la moitié? Comment ne pas rappeler les destructions un peu partout, mais surtout dans de vastes zones des circonscriptions ecclésiastiques de Banja Luka et de Sarajevo, l'antique Vrhbosna et également dans une partie des diocèses de Trebinje-Mrkan et de Mostar-Duvno?

Tandis que je me réjouis des nombreux signes de consolidation de la paix, je ne peux manquer de citer les ombres qui sont un motif de préoccupation. En premier lieu, l'échec de la solution au problème épineux du retour des réfugiés, ainsi que le traitement inégal des trois composantes qui forment la Bosnie-Herzégovine, en particulier en ce qui concerne le plein respect des identités religieuses et culturelles. Je connais les obstacles que rencontrent les populations catholiques des régions de la Bosnie centrale, de Banja Luka et de la Posavine dans leur tentative de réintégrer leur foyer. L'aspect prioritaire dont dépend la solution équitable des divers autres problèmes, reste la création de conditions impartiales pour ce retour souhaité des réfugiés et des exilés dans leurs foyers, en leur assurant un avenir serein.

6. Ce qui est demandé pour les catholiques vaut également pour les membres des autres communautés religieuses et les groupes ethniques de tout le territoire de Bosnie-Herzégovine, sans favoriser les uns au détriment des autres. Il faut garantir à tous des droits fondamentaux; il faut offrir à tous les mêmes chances. La vérité, la liberté, l'égalité, la justice, le

respect réciproque et la solidarité sont les bases d'un avenir de sérénité et de progrès pour chacun et pour tous. C'est sur ces valeurs que s'édifie un pays, constitué par des peuples, des cultures et des communautés religieuses diverses. C'est l'homme, chaque homme, qui forme la richesse la plus précieuse de tout pays.

Puisse la veille du troisième millénaire en Bosnie-Herzégovine être caractérisée par la paix, par le respect des droits inaliénables de toute personne et de tout groupe social; puisse chaque peuple de votre patrie voir sa dignité et ses aspirations légitimes à l'égalité et au développement être promues; puisse chaque famille se tourner avec sérénité vers l'avenir, un avenir de liberté, de solidarité et de paix.

7. Très chers frères, continuez à promouvoir et à soutenir la voie du dialogue avec un esprit de pasteurs, dans le respect du domaine d'action propre aux hommes politiques, auxquels sont confiés des devoirs précis en ce qui concerne l'organisation de la société humaine. Poursuivez avec confiance l'engagement œcuménique avec vos frères orthodoxes, ainsi que le dialogue avec la Communauté juive et la Communauté islamique. Je sais tout ce que vous avez fait à cet égard dans les moments les plus difficiles des années passées. Que l'enthousiasme de cette période continue aujourd'hui également et se transforme en un service concret à l'homme et à la cause de la paix.

Soyez les messagers inlassables du pardon et de la réconciliation. L'Eglise sait que cette œuvre fait partie intégrante de l'annonce de l'Evangile et du témoignage de la miséricorde du Père céleste. Dans ce contexte, il convient de louer votre initiative de proclamer, notamment en vue de la préparation au grand Jubilé, l'année 1999 comme «Année de la réconciliation». Je rappelais à Marija Bistrica, le 3 octobre 1998, que «pardoner et se réconcilier signifie purifier la mémoire de la haine, des rancœurs, de la soif de vengeance; cela signifie ne pas se laisser vaincre par le mal, mais vaincre le mal par le bien (cf. *Rm* 12, 21)» (*ORLF* n. 4 du 6 octobre 1998).

L'engagement en faveur de l'homme et de son bien est un engagement évangélique et fait donc partie de la mission de l'Eglise dans le monde (*Mt* 25, 34-46; *Lc* 4, 18-19). A cette lumière, l'activité de la *Caritas* et la mise en œuvre de la part de l'Eglise d'initiatives à caractère social en faveur des personnes et des familles dans le besoin doivent être encouragées. Mais, en offrant à ceux qui en ont besoin le pain quotidien, ayez constamment soin d'assurer le Pain de la vie éternelle à vos frères dans la foi, et d'annoncer à tous le Christ comme «le Chemin, la Vérité, la Vie» (cf. *Jn* 14, 6).

8. Que la lumière du Christ-Sauveur, que nous avons contemplé récemment dans le mystère de Noël, illumine les familles et les communautés ecclésiales de Bosnie-Herzégovine. En accueillant avec amour la Parole de Dieu qui sauve, que vos communautés ecclésiales demeurent fidèles au Christ jusqu'à l'accomplissement du mystère de Dieu (cf. *Ac* 10, 7) et qu'elles prêtent attention à ce que leur dit l'Esprit en cette transition historique du second au troisième millénaire. Que Marie, Mère de l'Eglise et de l'humanité rédemptrice, obtienne pour vous tous le don de la fidélité, de la concorde, de l'espérance. Que dans votre œuvre inlassable et votre zèle apostolique vous accompagne la Bénédiction apostolique, que je vous donne de tout cœur à tous, ainsi qu'au clergé de vos diocèses, aux religieux et aux religieuses, et à tous les fidèles laïcs confiés à vos soins pastoraux. «Que la grâce du Seigneur Jésus soit avec tous!» (*Ap* 22, 21).